CONFLIT À AIR ALGÉRIE

Les déclarations du P-dg déstabilisent le PNC

Au moment où les représentants du personnel navigant commercial entament la deuxième semaine de concertations avec la commission en charge de leur dossier, les déclarations des responsables d'Air Algérie se succèdent et sont loin d'être apaisantes.

Irane Belkhedim - Alger (Le Soir) - Le Collectif du PNC a du mal à comprendre cette démarche. «Nous sommes les enfants du peuple et nous demandons nos droits. C'est tout ! Nous n'avons pas d'autres intérêts ! Mon père est fonctionnaire et est petit-fils de fonctionnaire. C'est la situation de tout le Collectif. Nos grands-parents sont tous des agriculteurs !», s'indigne Nazim Maiza, l'un des quatre délégués du Collectif du PNC.

Hier mardi, il était en réunion avec les membres de la commission quand il a lu, comme ses camarades, les propos de Mohamed-Salah Boultif P-dg d'Air Algérie, rapportés par le quotidien *Le Jeune Indépendant*. «Nous avons du mal à comprendre cette stratégie. D'un côté, l'on ouvre le dialogue avec l'administration, de l'autre côté, des déclarations de responsables viennent s'opposer à cette politique d'apaisement. Nous voulons construire, nous voulons bâtir», affirme Nazim Maiza.

Dans son édition d'hier, *Le Jeune Indépendant* indique que le nouveau P-dg de la compagnie «compte donner un coup de pied dans la fourmilière dès la rentrée sociale afin de se débarrasser des brebis galeuses au sein du personnel navigant». L'auteur de l'article ajoute que la moitié du personnel navigant commercial «sera mise d'office au sol ou réorientée vers d'autres tâches». Le journal affirme que Mohamed-Salah Boultif attend un retour à la normale pour «demander des comptes».

Photo : Samir Sid

Reprise des négociations dans le but d'éviter le pourrissement.

«Plus d'une centaine d'entre eux, fils et filles d'anciens pontes du régime, sont souvent en congé de maladie et profitent de l'occasion pour aller passer leurs vacances à l'étranger, plus précisément à Majorque», rapporte le journal citant une source proche du patron de la compagnie aérienne.

Durant cette semaine, la Radio algérienne a invité le directeur des ressources humaines de la compagnie et un syndicaliste pour parler de la situation du PNC. «La radio a donné la parole à un syndicaliste de l'Union générale des travailleurs algériens pour nous représenter, mais ce n'est pas nous, ce n'est pas le Collectif !».

Des sorties médiatiques qui ont affecté le moral de la corporation. De nombreux travailleurs s'interrogent sur l'intérêt de ces initiatives dans la presse étatique.

«Ce que dit le patron de la compagnie n'a rien à voir avec nous. Absentéisme, non-conformité aux critères de sélection… Tout cela relève de la direction générale». «Des personnalités importantes ont quand même promis et nous y croyons», disent-ils.

Après quatre jours de grève, du 11 au 14 juillet 2011, le personnel navigant commercial a suspendu son mouvement suite à la médiation de la porte-parole du Parti des travailleurs, de Sidi Saïd, patron de l'UGTA et les promesses faites par Ahmed Ouyahia.

Depuis, les négociations ont repris entre l'administration et le Collectif du PNC dans le but d'éviter le pourrissement et de trouver un compromis. Elles avancent lentement et portent essentiellement sur la revalorisation salariale.

Il y a quelques jours, la direction générale d'Air Algérie avait promis de donner une réponse définitive sur la revalorisation salariale avant le 31 juillet.

«Nous sommes satisfaits de l'avancement des discussions et satisfaits de leur déroulement jusqu'à présent», confie Nazim Maiza.

I. B.

AFFAIRE DU PARKING DES BOIS DES PINS

Le RCD dénonce le procès et s'interroge sur l'identité du promoteur

Dans un communiqué adressé hier à notre rédaction, le bureau régional d'Alger du RCD exige la «cessation des poursuites judiciaires engagées contre les citoyens des Bois des Pins, à Hydra, qui se sont intercédés au projet de construction d'un parking sur un espace vert.

«Le procès en référé dans l'affaire du parking des Bois des Pins s'est terminé en queue de poisson ce lundi 25 juillet au tribunal de Bir Mourad Raïs. Les citoyens de la localité ne savaient tout simplement pas à qui ils avaient affaire, ce qui a poussé le juge à reporter la séance au 1er août », est-il mentionné dans le communiqué.

Enfin, le bureau régional d'Alger du RCD s'interroge «dans quel plan d'urbanisme ce projet a été inscrit et qui en est le promoteur ?».

M. M.

D'IMPORTANTS DOSSIERS INSCRITS À L'ORDRE DU JOUR

L'état-major de l'UGTA se réunit aujourd'hui

Les responsables des plus hautes instances de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) se réuniront, aujourd'hui, à Alger.

Cette réunion, qui sera présidée par Abdelmadjid Sidi-Saïd, s'inscrit dans le cadre de la préparation de la prochaine tripartite.

Plusieurs dossiers sont inscrits à l'ordre du jour, notamment les questions relatives aux retraites, au SNMG, aux conventions de branches ainsi que celle concernant la révision de l'article 87 bis de la loi sur les relations de travail.

T. H.

RÉFORMES DES ÉTUDES EN PHARMACIE

Du nouveau pour les étudiants

Mandaté par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, le groupe «Pharmacie» de la commission ad hoc de la conférence nationale des doyens de médecine a tenu, récemment, sa première réunion, à la faculté de médecine d'Oran, pour finaliser le processus de changement des études de pharmacie dans le fond et dans la forme.

Photo : DR

Les programmes finalisés.

Ainsi, au cours de cet atelier que présidait le Pr Kamel Benali avec la participation des enseignants de différentes facultés de médecine du pays, une réforme globale a été élaborée d'une façon cohérente et pertinente, basée sur les plans socioculturels, pédagogique et scientifique, centrée sur une étude focalisée et sur les besoins de la santé et de la population.

Lors de cette réunion, il a été mis en place des programmes d'enseignement théorique et pratique de la première année et de la sixième année transitoire. «L'enseignement de ces nouveaux programmes, avec un ajout d'une année supplémentaire, donnera le droit au titre "docteur en pharmacie" pour les étudiants inscrits dans cette filière», avait déclaré le Dr Nabil Foudi, le chargé de communication de la commission ad hoc de la Conférence nationale des doyens de médecine.

Cette réunion a aussi permis en outre de proposer aux étudiants actuellement inscrits en pharmacie, la possibilité de rester dans le système classique de cinq ans sanctionné par l'obtention du diplôme de «pharmacien» ou de s'inscrire en 6e année transitoire pour postuler au titre de «docteur en pharmacie».

Imed Sellami